



## Association du Souvenir des Cadets de la France Libre

Lettre éditoriale trimestrielle n°33 janvier 2024

### 1. Les vœux de l'association

L'Association du Souvenir des Cadets de la France libre, son bureau et son conseil d'administration vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2024 qui, pour nous tous, marquera le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de notre pays, même s'il faudra attendre un an de plus pour annoncer la victoire sur le nazisme et ses funestes actions.

Pour sa part l'ASCFL célèbrera en 2024 deux événements d'importance pour les Cadets et l'Ecole militaire qui les a formés en Grande-Bretagne : d'abord le baptême le 3 juin de la cinquième et dernière promotion des Cadets, la plus importante en nombre, celle du « 18 Juin » succédant aux promotions « Libération », « Bir-Hakeim », « Fezzan - Tunisie » et « Corse et Savoie ».

Puis la fermeture de l'Ecole le 15 juin 1944, mettant un terme à la « geste » des Cadets qui se sont illustrés sur tous les théâtres d'opération de l'Europe à l'Asie, de l'Afrique jusqu'aux grands espaces océaniques.

Le général de Gaulle, avare de compliments, ce qui les rendaient d'autant plus forts, avait un faible pour « ces bons fils » qui « de toutes leurs forces » ont « servi la patrie en danger ».

Suprême reconnaissance de la République, la représentation nationale les a intégrés par une loi de 1954 dans les promotions de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr. Enfin une promotion de l'ESM Saint-Cyr portant le nom de « Cadets de la France libre » vient relayer le souvenir de leurs faits d'armes.

Membres, amis et partenaires fidèles de l'association du souvenir des Cadets, nous vous assurons de nos sincères remerciements pour tout ce que nous entreprenons ensemble.

Que l'année 2024 soit pour nous tous l'année du souvenir mais aussi celle de l'Espoir et du rappel des valeurs qui ont animé nos grands anciens.

### 2. Les Echos de l'« assemblée générale » du 1<sup>er</sup> décembre 2023 :

Notre association tenait le 1<sup>er</sup> décembre sa dixième assemblée générale depuis sa création en 2014. Dix ans où chaque année notre rapport moral annuel a rendu compte de nos travaux et de nos actions, qui se poursuivent aujourd'hui avec de nouveaux projets.

Le rapport financier 2023 fait ressortir des finances saines mais nos moyens restent limités au regard de nos ambitions pour une année 2024 riche en projets en lien avec le 80<sup>ème</sup> anniversaire du baptême de la dernière promotion du « 18 Juin » et la clôture de l'Ecole Militaire des Cadets de la France Libre. Merci à tous ceux qui par leurs dons et leur implication dans les travaux de l'association nous donnent l'envie de poursuivre notre tâche pour faire vivre le souvenir des Cadres et de leurs faits d'armes.

L'Assemblée générale a renouvelé son conseil d'administration et a approuvé ainsi les orientations retenues par le Bureau : donner davantage la parole à la promotion de l'ESM Saint-Cyr qui a choisi pour nom de promotion « Cadets de la France libre » avec l'arrivée au conseil d'administration du général Alexandre d'Andoque de Sérège qui rejoint ainsi Eric Carrey ; ouvrir le conseil à ceux, amis de l'ASCFL, qui œuvrent pour renforcer la reconnaissance du rôle des Cadets au sein de la France Libre et dans la libération de notre pays : tel est la raison de l'arrivée de Lucien Jugé au conseil qui nous a permis encore récemment de faire rayonner l'histoire des Cadets en inaugurant dans la commune de Scorbé-Clairvaux (Vienne) dont il est maire un parc



## Association du Souvenir des Cadets de la France Libre

Lettre éditoriale trimestrielle n°33 janvier 2024

municipal portant leur nom. Rappelons à cette occasion que Yvon Chopin, cadet de la promotion « 18 juin » repose dans le cimetière de la Commune.



Ainsi l'association marque sa volonté d'ouverture au moment même où les tous derniers Cadets s'effacent, ne pouvant plus porter eux-mêmes le sens de leur action et des valeurs qui les ont animés il y a maintenant plus de quatre-vingts ans. Tout ceci dans le respect des familles de Cadets qui restent le noyau dur et vigilant du conseil d'administration.

**2024 sera une année forte en émotions ;** il nous faudra collectivement construire le devenir de l'association en faisant connaître et reconnaître plus que jamais nos actions de mémoire après le point culminant que constituera pour nous le mois de juin.

### 3. Nos projets de publication et d'études

Nous avons tenu nos engagements de publication chaque année d'un ouvrage concernant les Cadets. 2023 s'est inscrit dans cet engagement en publiant son dernier ouvrage sur les « évasions par l'Espagne » des futurs cadets.

Nous ne pouvons que vous inviter à lire cet ouvrage qui retrace le parcours espagnol des futurs cadets car notre parti- pris a été de leur donner la parole au travers des récits qu'ils en ont fait. Merci à Hugues Lavoix qui a conçu cet ouvrage et à tous ceux qui l'ont aidé dans cette réalisation.

ASCFL  
5 rue de SOLFERINO  
75007 PARIS

RNA W751227302

L'arrivée opportune au conseil d'administration de Jérôme Maubec, représentant de la Fondation de la France Libre, responsable à la F.F.L. des recherches historiques permet d'envisager une suite académique à ce travail en confiant à un doctorant un thème d'études riche en documents et archives diverses concernant des adolescents mineurs ayant affronté l'éloignement familial, les risques d'emprisonnement dans les geôles franquistes, le long périple maritime entre la péninsule ibérique et la Grande-Bretagne. L'Association apportera naturellement son concours et l'appui de son Comité de l'Histoire à un travail universitaire de cette nature.

Bonne et heureuse année 2024

Pierre Moulié

### 4. Il y a 80 ans, le 1<sup>er</sup> Janvier 1944

A Alger, le Général de Gaulle exprimait ses vœux au corps diplomatique :

Messieurs,

Les vœux que vous m'avez fait l'honneur de m'exprimer correspondent à ceux que moi-même et le Comité Français de la Libération Nationale formons à l'intention de Leurs Majestés, les Souverains ou des éminents Chefs d'État que vous représentez ici, ainsi qu'à l'intention de leurs Gouvernements.

L'année 1944 qui trouve la plus grande partie du monde encore engagée dans les épreuves d'une guerre sans exemple, semble cependant apporter aux peuples une espérance de paix.

Mais s'il n'est que trop justifié de saluer une telle espérance, la sagesse impose de ne souhaiter le terme de la lutte que s'il doit comporter les conditions d'une paix juste et durable.

Quelle que soit la cruauté du conflit qui ravage la terre, rien ne serait plus dangereux pour l'avenir de l'Humanité que de le voir s'achever sans qu'en aient été supprimées les causes, c'est-à-dire en premier lieu, les ambitions sans frein et les abus abominables de la force, imputables à ceux qui, en Europe et en Asie en ont fait les règles de leurs actes, parce qu'ils sont les vices de leur nature.

La France, en dépit de la situation cruelle dans laquelle elle se trouve momentanément placée, est résolue à poursuivre jusqu'à la fin victorieuse, côte à côte avec tous ses vaillants Alliés et réconfortée par la sympathie des peuples amis, l'effort qu'elle a entrepris depuis plus de quatre années pour la défense du droit et de la liberté de tous en même temps que pour sa propre défense

*Dieu veuille que l'année 1944 apporte à l'univers le terme de ses souffrances et le triomphe de la justice!*

ASCFL est une délégation thématique de la

